

Qu'est-ce que la Campagne de solidarité en santé mentale « Je suis fou, et vous ? »

Argumentaire :

« Les hommes sont si nécessairement fous que ce serait être fou par un autre tour de folie de n'être pas fou » (B. Pascal).

Si, comme Pascal, on pense que **la folie fait partie intégrante de la condition humaine**, force est de constater qu'aujourd'hui comme hier la maladie mentale fait peur et que les personnes en souffrance psychique sont tenues à l'écart par leurs prochains comme jadis les lépreux. Aujourd'hui, lorsque que l'on traite ces personnes de fous, ou, d'une manière plus politiquement correcte de malades mentaux (hystériques, schizophrènes, etc) et/ou handicapés psychiques en les enfermant exclusivement en cela, on oublie que **ce sont avant tout des personnes qui se voient ainsi injustement dessaisies de leur qualité d'être humain et de citoyen à part entière.**

Certes de grands progrès ont été accomplis ces dernières années pour reconnaître aux usagers en santé mentale une place dans la société comme en témoigne la reconnaissance du handicap psychique dans la loi du 11 février 2005.

Cependant si le changement de mentalités a marqué les rapports à la question de l'orientation sexuelle, si la lutte contre le racisme connaît des avancées et permet de revendiquer la diversité au nom de l'égalité des chances, les comportements sociaux restent aujourd'hui extrêmement discriminatifs et ségrégatifs à l'égard des personnes en situation de handicap psychique.

Prenant exemple sur les campagnes qui luttent contre l'exclusion des personnes atteintes de cancer ou du VIH, nous entendons **bouger les tabous** et permettre aux personnes en souffrance psychique d'être reconnues dans la société, car tout le monde peut un jour ou l'autre vivre cette souffrance psychique. N'oublions pas qu'**il n'y a pas de santé sans santé mentale** Dans notre société incertaine, où se développe sous de multiples formes la souffrance psychique, la tentation de gérer les peurs en enfermant le fou, au nom d'une possible dangerosité

Les personnes en situation de handicap psychique revendiquent **l'accessibilité à la société humaine**, droit reconnu aujourd'hui pour toutes les personnes handicapées et leur participation aux prises de décision qui les concernent. Cependant si le droit est reconnu, les dispositifs nécessaires ne sont pas mis en place. Dans le cas des personnes en situation de handicap psychique, elles ne sont souvent pas reconnues. Si l'on sait évaluer le besoin d'un plan incliné pour une personne à mobilité réduite, comment prendre en compte le besoin en **disposition** d'accueil pour la personne angoissée ?

La Convention de l'ONU des droits des personnes handicapées vient renforcer la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. C'est un outil appréciable dont nous devons nous emparer.

Face au non respect des droits fondamentaux, droit à des conditions de vie décentes, droit au travail, droit à l'éducation, les personnes en souffrance psychique sont les plus atteintes car les plus vulnérables.

Par exemple :

- les personnes en souffrance psychique et les jeunes sont de plus en plus nombreux au sein des SDF,
- les enfants ont droit à un milieu familial chaleureux et sécurisant pour évoluer convenablement, à une scolarisation intégrée, etc.
- l'accès au travail ne doit pas être interdit « à priori », les conditions de travail aménagées pour tenir compte des bonnes et des mauvaises périodes,

- les personnes en soin ne doivent pas être assimilées à des criminels et leurs droits à l'intimité reconnus, etc.
- les soins ambulatoires de proximité, doivent être développés notamment les centres d'accueil et de crise, indispensables réponses humaines pour éviter l'escalade de violence

Aujourd'hui les moyens existent d'une véritable intégration sociale. Les obstacles sont pour l'essentiel dus au refus de prendre en compte l'autre dans sa différence. La prise en compte de cette différence ne doit pas générer de la peur et de l'exclusion mais au contraire provoquer une authentique solidarité.

Cette campagne vise donc à provoquer une authentique solidarité en reconnaissant dans chacune de ces personnes un (e) alter ego en humanité : nos voisins, nos enfants, nos parents, nos amis (e) s, nos semblables, avec qui se partagent une vie en société.

Notre société peut encore évoluer en humanité, en responsabilité, en respect des différences.

**. «Ce n'est pas en enfermant son voisin qu'on se convainc de son propre bon sens »
(Dostoïevski, *Journal d'un écrivain*)**